

Communication des partenaires sociaux sur le partage de la valeur ajoutée

Publié le 14 mars 2019

Nous, partenaires sociaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CPME, Medef, et U2P) publions notre analyse commune du partage de la valeur ajoutée des entreprises, considéré depuis 1970.

Menés dans le cadre du dialogue économique, ces travaux visent à éclairer les échanges et à enrichir le dialogue social en construisant des consensus et des compromis sur des questions économiques structurantes. Ainsi, le dialogue économique doit aussi trouver toute sa place en entreprise pour que soient comprises les grandes clefs de répartition de la valeur ajoutée.

Le dialogue économique que nous prônons vise à s'inscrire plus fortement comme un vecteur de changement entre les partenaires sociaux. A ce titre, il doit devenir un outil de modernisation du dialogue social et donc de progrès pour les salariés et les entreprises.

Notre analyse du partage de la VA témoigne de notre capacité à débattre d'enjeux aussi sensibles que celui de la création et de la répartition des richesses produites en France. Et à dresser des conclusions partagées : en l'occurrence, construire une croissance durable et responsable implique de répartir ses fruits de manière équilibrée et impose aujourd'hui, notamment, une accélération des investissements pour monter en gamme et transformer notre tissu productif. Et pour cela, faire du dialogue social et économique un levier d'investissement de long terme au service d'une croissance durable et de l'innovation et des transitions, en particulier écologiques.

[>> Télécharger le rapport sur la valeur ajoutée](#)